



TG/GAZAN(proj.4)

ORIGINAL : English

DATE : 2019-07-10

UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES

Genève

PROJET

GAZANIA

UPOV Code(s): GAZAN

Gazania Gaertn.

PRINCIPES DIRECTEURS

POUR LA CONDUITE DE L'EXAMEN

DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENÉITÉ ET DE LA STABILITÉ

*établis par des experts de l'Afrique du Sud
pour examen par le
Comité technique
à sa cinquante-cinquième session qui se tiendra à Genève
les 28 et 29 octobre 2019*

Avertissement : le présent document ne représente pas les principes ou les orientations de l'UPOV

Autres noms communs :*

<i>Nom botanique</i>	<i>anglais</i>	<i>français</i>	<i>allemand</i>	<i>espagnol</i>
<i>Gazania</i> Gaertn.	Gazania, Treasure Flower	Gazania	Gazania	Gazania

Ces principes directeurs ("principes directeurs d'examen") visent à approfondir les principes énoncés dans l'introduction générale (document TG/1/3) et dans les documents TGP qui s'y rapportent afin de donner des indications concrètes détaillées pour l'harmonisation de l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité (DHS) et, en particulier, à identifier des caractères convenant à l'examen DHS et à la production de descriptions variétales harmonisées.

DOCUMENTS CONNEXES

Ces principes directeurs d'examen doivent être interprétés en relation avec l'introduction générale et les documents TGP qui s'y rapportent.

* Ces noms, corrects à la date d'adoption des présents principes directeurs d'examen, peuvent avoir été révisés ou actualisés. [Il est conseillé au lecteur de se reporter au code taxonomique de l'UPOV, sur le site Web de l'UPOV (www.upov.int), pour l'information la plus récente].

<u>SOMMAIRE</u>	<u>PAGE</u>
1. OBJET DE CES PRINCIPES DIRECTEURS D'EXAMEN.....	4
2. MATERIEL REQUIS.....	4
3. METHODE D'EXAMEN.....	5
3.1 Nombre de cycles de végétation.....	5
3.2 Lieu des essais.....	5
3.3 Conditions relatives à la conduite de l'examen.....	5
3.4 Protocole d'essai.....	5
3.5 Essais supplémentaires.....	5
4. EXAMEN DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENEITE ET DE LA STABILITE.....	6
4.1 Distinction.....	6
4.2 Homogénéité.....	7
4.3 Stabilité.....	7
5. GROUPEMENT DES VARIETES ET ORGANISATION DES ESSAIS EN CULTURE.....	8
6. INTRODUCTION DU TABLEAU DES CARACTERES.....	9
6.1 Catégories de caractères.....	9
6.2 Niveaux d'expression et notes correspondantes.....	9
6.3 Types d'expression.....	9
6.4 Variétés indiquées à titre d'exemples.....	10
6.5 Légende.....	11
7. TABLE OF CHARACTERISTICS/TABLEAU DES CARACTÈRES/MERKMALSTABELLE/TABLA DE CARACTERES.....	12
8. EXPLICATIONS DU TABLEAU DES CARACTERES.....	28
8.1 Explications portant sur plusieurs caractères.....	28
8.2 Explications portant sur certains caractères.....	28
9. BIBLIOGRAPHIE.....	11
10. QUESTIONNAIRE TECHNIQUE.....	44

1. Objet de ces principes directeurs d'examen

Ces principes directeurs d'examen s'appliquent à toutes les variétés de *Gazania* Gaertn.

2. Matériel requis

- 2.1 Les autorités compétentes décident de la quantité de matériel végétal nécessaire pour l'examen de la variété, de sa qualité ainsi que des dates et lieux d'envoi. Il appartient au demandeur qui soumet du matériel provenant d'un pays autre que celui où l'examen doit avoir lieu de s'assurer que toutes les formalités douanières ont été accomplies et que toutes les conditions phytosanitaires sont respectées.
- 2.2 Le matériel doit être fourni sous forme de plantes capables d'exprimer tous les caractères pertinents de la variété durant le premier cycle de végétation.
- 2.3 La quantité minimale de matériel végétal à fournir par le demandeur est de :
- 10 plantes
- 2.4 Le matériel végétal doit être manifestement sain, vigoureux et indemne de tout parasite ou toute maladie importants.
- 2.5 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. S'il a été traité, le traitement appliqué doit être indiqué en détail.

3. Méthode d'examen

3.1 *Nombre de cycles de végétation*

En règle générale, la durée minimale des essais doit être d'un seul cycle de végétation.

3.2 *Lieu des essais*

En règle générale, les essais doivent être conduits en un seul lieu. Pour les essais conduits dans plusieurs lieux, des indications figurent dans le document TGP/9, intitulé "Examen de la distinction".

3.3 *Conditions relatives à la conduite de l'examen*

- 3.3.1 Les essais doivent être conduits dans des conditions assurant une croissance satisfaisante pour l'expression des caractères pertinents de la variété et pour la conduite de l'examen.
- 3.3.2 Étant donné les variations de la lumière solaire, les déterminations de la couleur avec un code de couleurs doivent être faites dans une enceinte avec une lumière artificielle ou au milieu de la journée, dans une pièce sans rayon de soleil direct. La distribution spectrale de la source de lumière artificielle doit être conforme à la norme CIE de la lumière du jour définie conventionnellement D 6.500 et rester dans les limites de tolérance du "British Standard 950", partie I. Les déterminations doivent être faites en plaçant la partie de plante sur un fond de papier blanc. Le code de couleur et sa version doivent être indiqués dans la description variétale.

3.4 *Protocole d'essai*

Chaque essai doit être conçu de manière à porter au total sur 10 plantes au moins.

3.5 *Essais supplémentaires*

Des essais supplémentaires peuvent être établis pour l'observation de caractères pertinents.

4. Examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité

4.1 *Distinction*

4.1.1 Recommandations générales

Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction. Cependant, il conviendra de prêter une attention particulière aux points ci-après.

4.1.2 Différences reproductibles

Les différences observées entre les variétés peuvent être suffisamment nettes pour qu'un deuxième cycle de végétation ne soit pas nécessaire. En outre, dans certains cas, l'influence du milieu n'appelle pas plus d'un cycle de végétation pour s'assurer que les différences observées entre les variétés sont suffisamment reproductibles. L'un des moyens de s'assurer qu'une différence observée dans un caractère lors d'un essai en culture est suffisamment reproductible consiste à examiner le caractère au moyen de deux observations indépendantes au moins.

4.1.3 Différences nettes

La netteté de la différence entre deux variétés dépend de nombreux facteurs, et notamment du type d'expression du caractère examiné, selon qu'il s'agit d'un caractère qualitatif, un caractère quantitatif ou encore pseudo-qualitatif. Il est donc important que les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen soient familiarisés avec les recommandations contenues dans l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction.

4.1.4 Nombre de plantes ou parties de plantes à examiner

Sauf indication contraire, aux fins de la distinction, toutes les observations portant sur des plantes isolées doivent être effectuées sur 9 plantes ou des parties prélevées sur chacune de ces 9 plantes et toutes les autres observations doivent être effectuées sur la totalité des plantes de l'essai, sans tenir compte d'éventuelles plantes hors type.

4.1.5 Méthode d'observation

La méthode recommandée pour l'observation du caractère aux fins de la distinction est indiquée par le code suivant dans le tableau des caractères (voir le document TGP/9 'Examen de la distinction', section 4 'Observation des caractères') :

MG: mensuration unique d'un ensemble de plantes ou de parties de plantes

MS: mensuration d'un certain nombre de plantes isolées ou de parties de plantes

VG: évaluation visuelle fondée sur une seule observation faite sur un ensemble de plantes ou de parties de plantes

VS: évaluation visuelle fondée sur l'observation d'un certain nombre de plantes isolées ou de parties de plantes

Type d'observation: visuelle (V) ou mesure (M)

L'observation "visuelle" (V) est une observation fondée sur le jugement de l'expert. Aux fins du présent document, on entend par observation "visuelle" les observations sensorielles des experts et cela inclut donc aussi l'odorat, le goût et le toucher. Entrent également dans cette catégorie les observations pour lesquelles l'expert utilise des références (diagrammes, variétés indiquées à titre d'exemples, comparaison deux à deux) ou des chartes (chartes de couleur). La mesure (M) est une observation objective en fonction d'une échelle graphique linéaire, effectuée à l'aide d'une règle, d'une balance, d'un colorimètre, de dates, d'un dénombrement, etc.

Type de notation: pour un ensemble de plantes (G) ou des plantes isolées (S)

Aux fins de l'examen de la distinction, les observations peuvent donner lieu à une notation globale pour un ensemble de plantes ou parties de plantes (G), ou à des notations pour un certain nombre de plantes ou parties de plantes isolées (S). Dans la plupart des cas, la lettre "G" correspond à une notation globale par variété et il n'est pas possible, ni nécessaire, de recourir à des méthodes statistiques pour évaluer la distinction.

Lorsque plusieurs méthodes d'observation du caractère sont indiquées dans le tableau des caractères (p.ex. VG/MG), des indications sur le choix d'une méthode adaptée figurent à la section 4.2 du document TGP/9.

4.2 *Homogénéité*

4.2.1 Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à l'homogénéité. Cependant, il conviendra de prêter une attention particulière aux points ci-après :

4.2.2 Ces principes directeurs d'examen ont été établis pour l'examen des variétés multipliées par voie végétative. En ce qui concerne les variétés ayant d'autres types de reproduction ou de multiplication, il convient de suivre les recommandations qui figurent dans l'introduction générale et le document TGP/13 intitulé "Conseils pour les nouveaux types et espèces", à la section 4.5 "Examen de l'homogénéité".

4.2.3 Pour l'évaluation de l'homogénéité de variétés multipliées par voie végétative, il faut appliquer une norme de population de 1% et une probabilité d'acceptation d'au moins 95%. Dans le cas d'un échantillon de 10 plantes, une plante hors type est tolérée.

4.3 *Stabilité*

4.3.1 Dans la pratique, il n'est pas d'usage d'effectuer des essais de stabilité dont les résultats apportent la même certitude que l'examen de la distinction ou de l'homogénéité. L'expérience montre cependant que, dans le cas de nombreux types de variétés, lorsqu'une variété s'est révélée homogène, elle peut aussi être considérée comme stable.

4.3.2 Lorsqu'il y a lieu, ou en cas de doute, la stabilité peut être évaluée plus précisément en examinant un nouveau matériel végétal afin de vérifier qu'il présente les mêmes caractères que le matériel fourni initialement.

5. Groupement des variétés et organisation des essais en culture

5.1 Pour sélectionner les variétés notoirement connues à cultiver lors des essais avec la variété candidate et déterminer comment diviser en groupes ces variétés pour faciliter la détermination de la distinction, il est utile d'utiliser des caractères de groupement.

5.2 Les caractères de groupement sont ceux dont les niveaux d'expression observés, même dans différents sites, peuvent être utilisés, soit individuellement soit avec d'autres caractères de même nature, a) pour sélectionner des variétés notoirement connues susceptibles d'être exclues de l'essai en culture pratiqué pour l'examen de la distinction et b) pour organiser l'essai en culture de telle sorte que les variétés voisines soient regroupées.

5.3 Il a été convenu de l'utilité des caractères ci-après pour le groupement des variétés :

- a) Plante : port (caractère 1)
- b) Plante : nombre de feuilles présentant une découpure des bords (caractère 4)
- c) Feuille : couleur secondaire (caractère 8)
- d) Capitule : type de disque (caractère 14)
- e) Fleur ligulée : couleur occupant la plus grande surface sur la face supérieure, selon les groupes suivants :
 - Gr. 1 : blanchâtre
 - Gr. 2 : jaune
 - Gr. 3 : orange
 - Gr. 4 : rose
 - Gr. 5 : rouge

5.4 Des conseils relatifs à l'utilisation des caractères de groupement dans la procédure d'examen de la distinction figurent dans l'introduction générale et le document TGP/9 "Examen de la distinction".

6. Introduction du tableau des caractères

6.1 *Catégories de caractères*

6.1.1 Caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen

Les caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen sont ceux qui sont admis par l'UPOV en vue de l'examen DHS et parmi lesquels les membres de l'Union peuvent choisir ceux qui sont adaptés à leurs besoins particuliers.

6.1.2 Caractères avec astérisque

Les caractères avec astérisque (signalés par un *) sont des caractères figurant dans les principes directeurs d'examen qui sont importants pour l'harmonisation internationale des descriptions variétales : ils doivent toujours être pris en considération dans l'examen DHS et être inclus dans la description variétale par tous les membres de l'Union, sauf lorsque cela est impossible compte tenu du niveau d'expression d'un caractère précédent ou des conditions de milieu régionales.

6.2 *Niveaux d'expression et notes correspondantes*

6.2.1 Des niveaux d'expression sont indiqués pour chaque caractère afin de définir le caractère et d'harmoniser les descriptions. Pour faciliter la consignation des données ainsi que l'établissement et l'échange des descriptions, à chaque niveau d'expression est attribuée une note exprimée par un chiffre.

6.2.2 Dans le cas de caractères qualitatifs et pseudo qualitatifs (voir le chapitre 6.3), tous les niveaux d'expression pertinents sont présentés dans le caractère. Toutefois, dans le cas de caractères quantitatifs ayant cinq niveaux ou davantage, une échelle abrégée peut être utilisée afin de réduire la taille du tableau des caractères. Par exemple, dans le cas d'un caractère quantitatif comprenant neuf niveaux d'expression, la présentation des niveaux d'expression dans les principes directeurs d'examen peut être abrégée de la manière suivante :

<i>Niveau</i>	<i>Note</i>
petit	3
moyen	5
grand	7

Toutefois, il convient de noter que les neuf niveaux d'expression ci-après existent pour décrire les variétés et qu'ils doivent être utilisés selon que de besoin :

Niveau	Note
très petit	1
très petit à petit	2
petit	3
petit à moyen	4
moyen	5
moyen a grand	6
grand	7
grand à très grand	8
très grand	9

6.2.3 Des précisions concernant la présentation des niveaux d'expression et des notes figurent dans le document TGP/7 "Élaboration des principes directeurs d'examen".

6.3 Types d'expression

Une explication des types d'expression des caractères (caractères qualitatifs, quantitatifs et pseudo qualitatifs) est donnée dans l'introduction générale.

6.4 Variétés indiquées à titre d'exemples

Au besoin, des variétés sont indiquées à titre d'exemples afin de mieux définir les niveaux d'expression d'un caractère.

6.5 Légende

English		français		deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
1	2	3	4	5	6	7	
Name of characteristics in English		Nom du caractère en français		Name des Merkmals auf Deutsch		Nombre del carácter en español	
states of expression		types d'expression		Ausprägungsstufen		tipos de expresión	

1 Numéro de caractère

2 (*) Caractère avec astérisque – voir le chapitre 6.1.2

3 Type d'expression

QL Caractère qualitatif – voir le chapitre 6.3

QN Caractère quantitatif – voir le chapitre 6.3

PQ Caractère pseudo qualitatif – voir le chapitre 6.3

4 Méthode d'observation (et type de parcelle, si applicable)

MG, MS, VG, VS – voir le chapitre 4.1.5

5 (+) Voir les explications du tableau des caractères au chapitre 8.2

6 (a)-(e) Voir les explications du tableau des caractères au chapitre 8.1

7 Pas applicable

7. Table of Characteristics/Tableau des caractères/Merkmalstabelle/Tabla de caracteres

	English		français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
1. (*)	PQ	VG	(+)				
	Plant: growth habit	Plante : port	Pflanze: Wuchsform	Planta: hábito de crecimiento			
	upright	dressé	aufrecht	erguida			1
	semi-upright	demi-dressé	halbaufrecht	semierguida			2
	spreading	étalé	breitwüchsig	extendida	Malan's Variegata		3
2.	QN	MG/MS/VG					
	Plant: height	Plante : hauteur	Pflanze: Höhe	Planta: altura			
	short	basse	niedrig	baja	Malpin		3
	medium	moyenne	mittel	medi			5
	tall	haute	hoch	alta	Flogazsun		7
3.	QN	MG/MS/VG					
	Plant: width	Plant : largeur	Pflanze: Breite	Planta: anchura			
	narrow	étroite	schmal	estrecha			3
	medium	moyenne	mittel	media			5
	broad	large	breit	ancha			7
4. (*)	QN	VG	(+)				
	Plant: number of leaves with lobing	Plante : nombre de feuilles présentant une découpure des bords	Pflanze: Anzahl der Blätter mit Lappung	Planta: número de hojas con lobulado			
	absent or very few	nul ou très faible	fehlend oder sehr gering	nulo o muy bajo	Suga813		1
	few	faible	gering	bajo			2
	medium	moyen	mittel	medio	Suga407		3
	many	élevé	hoch	alto			4
	very many	très élevé	sehr hoch	muy alto	Suga602		5
5.	QN	MG/MS/VG	(+)	(a)			
	Leaf: length	Feuille : longueur	Blatt: Länge	Hoja: longitud			
	short	courte	kurz	corta	Gazte		3
	medium	moyenne	mittel	media	G414		5
	long	longue	lang	larga	Suga602		7

	English		français		deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
6.	QN	MG/MS/VG	(+)	(a)				
	Leaf: width	Feuille : largeur	Blatt: Breite	Hoja: anchura				
	narrow	étroite	schmal	estrecha	Gazte		3	
	medium	moyenne	mittel	media	NPN13		5	
	broad	large	breit	ancha	G414		7	
7. (*)	QN	VG	(a), (b)					
	Leaf: intensity of green color	Feuille : intensité de la couleur verte	Blatt: Intensität der Grünfärbung	Hoja: intensidad del color verde				
	light	claire	hell	claro			1	
	medium	moyenne	mittel	medio	Suga602		2	
	dark	foncée	dunkel	oscuro	G414		3	
8. (*)	PQ	VG	(a), (b)					
	Leaf: secondary color	Feuille : couleur secondaire	Blatt: Sekundärfarbe	Hoja: color secundario				
	none	aucune	keine	ninguno	G414		1	
	whitish	blanchâtre	weißlich	blanquecino	Gazte		2	
	yellowish	jaunâtre	gelblich	amarillento	Malan's Variegata		3	
9.	QN	VG	(a)					
	Leaf: glossiness	Feuille : brillance	Blatt: Glanz	Hoja: brillo				
	absent or very weak	nulle ou très faible	fehlend oder sehr gering	nulo o muy leve	Suga602		1	
	weak	faible	gering	leve			2	
	medium	moyenne	mittel	medio	Malpin		3	
	strong	forte	stark	intenso			4	
	very strong	très forte	sehr stark	muy intenso	Flogazsun		5	
10. (*)	QN	VG	(a)					
	Leaf: pubescence	Feuille : pubescence	Blatt: Behaarung	Hoja: pubescencia				
	absent or very weak	nulle ou très faible	fehlend oder sehr gering	ausente o muy escasa	Flogazsun		1	
	weak	faible	gering	escasa			2	
	medium	moyenne	mittel	media	Malpin, Suga602		3	
	strong	forte	stark	abundante			4	
	very strong	très forte	sehr stark	muy abundante	Suga813		5	

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
11. (*)	QN MG/MS/VG					
	Peduncle: length	Pédoncule : longueur	Blattstiel: Länge	Pedúnculo: longitud		
	short	court	kurz	corto	Malpin	3
	medium	moyen	mittel	medio	G414	5
	long	long	lang	largo	Flogazsun	7
12.	QN VG	(+)				
	Peduncle: anthocyanin coloration	Pédoncule : pigmentation anthocyanique	Blattstiel: Anthocyanfärbung	Pedúnculo: pigmentación antocianica		
	absent or very weak	nulle ou très faible	fehlend oder sehr gering	ausente o muy leve	Sunhara	1
	weak	faible	gering	leve		2
	medium	moyenne	mittel	media	Flogazora, Flogazsun	3
	strong	forte	stark	intensa		4
	very strong	très forte	sehr stark	muy intensa		5
13. (*)	QN MG/MS/VG	(+) (c)				
	Flower head: diameter	Capitule : diamètre	Blütenkopf: Durchmesser	Capítulo: diámetro		
	small	petit	klein	pequeño	Malpin	3
	medium	moyen	mittel	medio	Flogazsun	5
	large	grand	groß	grande	Suga415	7
14. (*)	QL VG	(+) (c)				
	Flower head: disc type	Capitule : type de disque	Blütenkopf: Typ der Scheibe	Capítulo: tipo de disco		
	daisy	marguerite	Margerite	margarita	Malpin	1
	anemone	anémone	Anemone	anémona	Suga407	2
15.	QN MS/VG	(+) (c)				
	Flower head: size of disc in relation to flower head	Capitule : taille du disque par rapport au capitule	Blütenkopf: Größe der Scheibe im Verhältnis zum Blütenkopf	Capítulo: tamaño del disco en relación con el capítulo		
	very small	très petit	sehr klein	muy pequeño	New Day Clear Orange	1
	small	petit	klein	pequeño		2
	medium	moyen	mittel	medio	Malan's Variegata	3
	large	grand	groß	grande		4
	very large	très grand	sehr groß	muy grande	G414	5

	English		français		deutsch		español		Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
16.	QN	MG/MS/VG	(c)							
	Flower head: number of ray florets	Capitule : nombre de fleurs ligulées	Blütenkopf: Anzahl Zungenblüten		Capítulo: número de flores liguladas					
	very few	très faible	sehr gering		muy bajo		Gazte			1
	few	faible	gering		bajo					2
	medium	moyen	mittel		medio		Suga407			3
	many	élevé	hoch		alto					4
	very many	très élevé	sehr hoch		muy alto		G414			5
17. (*)	QN	MG/MS/VG	(+)	(c), (d)						
	Ray floret: length	Fleur ligulée : longueur	Zungenblüte: Länge		Flor ligulada: longitud					
	very short	très courte	sehr kurz		muy corta		Suga813			1
	short	courte	kurz		corta					2
	medium	moyenne	mittel		media		G414			3
	long	longue	lang		larga					4
	very long	très longue	sehr lang		muy larga		Suga407			5
18. (*)	QN	MG/MS/VG	(+)	(c), (d)						
	Ray floret: width	Fleur ligulée : largeur	Zungenblüte: Breite		Flor ligulada: anchura					
	very narrow	très étroite	sehr schmal		muy estrecha		Suga813			1
	narrow	étroite	schmal		estrecha					2
	medium	moyenne	mittel		media		Sugajale			3
	broad	large	breit		ancha					4
	very broad	très large	sehr breit		muy ancha		NPN13			5
19. (*)	QN	MS/VG	(+)	(c), (d)						
	Ray floret: ratio length/width	Fleur ligulée : rapport longueur/largeur	Zungenblüte: Verhältnis Länge/Breite		Flor ligulada: relación longitud/anchura					
	very low	très bas	sehr klein		muy baja		New Day Clear Orange			1
	low	bas	klein		baja					2
	medium	moyen	mittel		media		Sugaja			3
	high	élevé	groß		alta					4
	very high	très élevé	sehr groß		muy alta		Big Kiss White			5

	English		français		deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
20.	QN	VG	(+)	(c), (d)				
	Ray floret: profile in cross section	Fleur ligulée : profil en section transversale	Zungenblüte: Profil im Querschnitt	Flor ligulada: perfil en sección transversal				
	concave	concave	konkav	cóncavo	G414		1	
	flat	plat	flach	plano			2	
	convex	convexe	konvex	convexo	NPN13		3	
21. (*)	QN	VG	(+)	(c), (d)				
	Ray floret: curvature of longitudinal axis	Fleur ligulée : courbure de l'axe longitudinal	Zungenblüte: Biegung der Längsachse	Flor ligulada: curvatura del eje longitudinal				
	moderately incurving	légèrement incurvé	mäßig aufgebogen	moderadamente incurvado			1	
	weakly incurving	faiblement incurvé	leicht aufgebogen	ligeramente incurvado	NPN13		2	
	straight	droit	gerade	recto	G414		3	
	weakly recurving	faiblement courbé	leicht zurückgebogen	ligeramente recurvado	Malpin, Suga407		4	
	moderately recurving	légèrement courbé	mäßig zurückgebogen	moderadamente recurvado			5	
22. (*)	PQ	VG	(+)	(c), (d)				
	Ray floret: shape of apex	Fleur ligulée : forme du sommet	Zungenblüte: Form der Spitze	Flor ligulada: forma del ápice				
	acute	aigu	spitz	agudo	Suga407		1	
	obtuse	obtus	stumpf	obtuso	NPN13		2	
	rounded	arrondi	abgerundet	redondeado	Suga813		3	

	English		français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
23. (*)	PQ	VG	(c), (d), (e)				
	Ray floret: color one	Fleur ligulée : première couleur	Zungenblüte: Farbe eins	Flor ligulada: primer color			
	RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS de couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)			
24. (*)	PQ	VG	(+)	(c), (d), (e)			
	Ray floret: distribution of color one	Fleur ligulée : répartition de la première couleur	Zungenblüte: Verteilung von Farbe eins	Flor ligulada: distribución del primer color			
	at base	à la base	an der Basis	en la base			1
	basal 1/3	tiers basal	basal 1/3	en el tercio basal			2
	basal 2/3	deux tiers basaux	basal 2/3	en los dos tercios basales			3
	middle 1/3	tiers médian	Mitte 1/3	en el tercio medio			4
	distal 2/3	deux tiers distaux	distal 2/3	en los dos tercios distales			5
	distal 1/3	tiers distal	distal 1/3	en el tercio distal			6
	at apex	au sommet	an der Spitze	en el ápice			7
	central stripe basal 1/3	bande centrale tiers basal	Mittelstreifen basal 1/3	franja central en el tercio basal			8
	central stripe basal 2/3	bande centrale deux tiers basaux	Mittelstreifen basal 2/3	franja central en los dos tercios basales			9
	central stripe middle 1/3	bande centrale tiers médian	Mittelstreifen Mitte 1/3	franja central en el tercio medio			10
	central stripe distal 2/3	bande centrale deux tiers distaux	Mittelstreifen distal 2/3	franja central en los dos tercios distales			11
	central stripe distal 1/3	bande centrale tiers distal	Mittelstreifen distal 1/3	franja central en el tercio distal			12
	central stripe throughout	bande centrale partout	Mittelstreifen überall	franja central en la totalidad			13
	basal spot	tache basale	Basalfleck	mancha basal			14
	lateral zone basal 1/3	zone latérale tiers basal	laterale Zone basal 1/3	en la zona lateral del tercio basal			15
	lateral zone basal 2/3	zone latérale deux tiers basaux	laterale Zone basal 2/3	en la zona lateral de los dos tercios basales			16
	lateral zone distal 2/3	zone latérale deux tiers distaux	laterale Zone distal 2/3	en la zona lateral de los dos tercios distales			17
	lateral zone distal 1/3	zone latérale tiers distal	laterale Zone distal 1/3	en la zona lateral del tercio distal			18
	lateral zone	zone latérale	laterale Zone	en la zona lateral			19
	marginal zone	zone marginale	Randbereich	en la zona del borde			20
	throughout	partout	überall	en la totalidad			21

	English		français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
25.	PQ	VG	(c), (d), (e)				
	Ray floret: color two	Fleur ligulée : deuxième couleur	Zungenblüte: Farbe zwei	Flor ligulada: segundo color			
	RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS de couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)			
26.	PQ	VG	(+)	(c), (d), (e)			
	Ray floret: distribution of color two	Fleur ligulée : répartition de la deuxième couleur	Zungenblüte: Verteilung von Farbe zwei	Flor ligulada: distribución del segundo color			
	none	aucune	keine	ausente			1
	at base	à la base	an der Basis	en la base			2
	basal 1/3	tiers basal	basal 1/3	en el tercio basal			3
	basal 2/3	deux tiers basaux	basal 2/3	en los dos tercios basales			4
	middle 1/3	tiers médian	Mitte 1/3	en el tercio medio			5
	distal 2/3	deux tiers distaux	distal 2/3	en los dos tercios distales			6
	distal 1/3	tiers distal	distal 1/3	en el tercio distal			7
	at apex	au sommet	an der Spitze	en el ápice			8
	central stripe basal 1/3	bande centrale tiers basal	Mittelstreifen basal 1/3	franja central en el tercio basal			9
	central stripe basal 2/3	bande centrale deux tiers basaux	Mittelstreifen basal 2/3	franja central en los dos tercios basales			10
	central stripe middle 1/3	bande centrale tiers médian	Mittelstreifen Mitte 1/3	franja central en el tercio medio			11
	central stripe distal 2/3	bande centrale deux tiers distaux	Mittelstreifen distal 2/3	franja central en los dos tercios distales			12
	central stripe distal 1/3	bande centrale tiers distal	Mittelstreifen distal 1/3	franja central en el tercio distal			13
	central stripe throughout	bande centrale partout	Mittelstreifen überall	franja central en la totalidad			14
	basal spot	tache basale	Basalfleck	mancha basal			15
	lateral zone basal 1/3	zone latérale tiers basal	laterale Zone basal 1/3	en la zona lateral del tercio basal			16
	lateral zone basal 2/3	zone latérale deux tiers basaux	laterale Zone basal 2/3	en la zona lateral de los dos tercios basales			17
	lateral zone distal 2/3	zone latérale deux tiers distaux	laterale Zone distal 2/3	en la zona lateral de los dos tercios distales			18
	lateral zone distal 1/3	zone latérale tiers distal	laterale Zone distal 1/3	en la zona lateral del tercio distal			19
	lateral zone	zone latérale	laterale Zone	en la zona lateral			20
	marginal zone	zone marginale	laterale Zone	en la zona del borde			21

	English		français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
27.	PQ	VG	(c), (d), (e)				
	Ray floret: color three	Fleur ligulée : troisième couleur	Zungenblüte: Farbe drei	Flor ligulada: tercer color			
	RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS de couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)			
28.	PQ	VG	(+)	(c), (d), (e)			
	Ray floret: distribution of color three	Fleur ligulée : répartition de la troisième couleur	Zungenblüte: Verteilung von Farbe drei	Flor ligulada: distribución del tercer color			
	none	aucune	keine	ausente			1
	at base	à la base	an der Basis	en la base			2
	basal 1/3	tiers basal	basal 1/3	en el tercio basal			3
	basal 2/3	deux tiers basaux	basal 2/3	en los dos tercios basales			4
	middle 1/3	tiers médian	Mitte 1/3	en el tercio medio			5
	distal 2/3	deux tiers distaux	distal 2/3	en los dos tercios distales			6
	distal 1/3	tiers distal	distal 1/3	en el tercio distal			7
	at apex	au sommet	an der Spitze	en el ápice			8
	central stripe basal 1/3	bande centrale tiers basal	Mittelstreifen basal 1/3	franja central en el tercio basal			9
	central stripe basal 2/3	bande centrale deux tiers basaux	Mittelstreifen basal 2/3	franja central en los dos tercios basales			10
	central stripe middle 1/3	bande centrale tiers médian	Mittelstreifen Mitte 1/3	franja central en el tercio medio			11
	central stripe distal 2/3	bande centrale deux tiers distaux	Mittelstreifen distal 2/3	franja central en los dos tercios distales			12
	central stripe distal 1/3	bande centrale tiers distal	Mittelstreifen distal 1/3	franja central en el tercio distal			13
	central stripe throughout	bande centrale partout	Mittelstreifen durchgehend	franja central en la totalidad			14
	basal spot	tache basale	Basalfleck	mancha basal			15
	lateral zone basal 1/3	zone latérale tiers basal	laterale Zone basal 1/3	en la zona lateral del tercio basal			16
	lateral zone basal 2/3	zone latérale deux tiers basaux	laterale Zone basal 2/3	en la zona lateral de los dos tercios basales			17
	lateral zone distal 2/3	zone latérale deux tiers distaux	laterale Zone distal 2/3	en la zona lateral de los dos tercios distales			18
	lateral zone distal 1/3	zone latérale tiers distal	laterale Zone distal 1/3	en la zona lateral del tercio distal			19
	lateral zone	zone latérale	laterale Zone	en la zona lateral			20
	marginal zone	zone marginale	laterale Zone	en la zona del borde			21

	English		français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
29.	PQ	VG	(c), (d), (e)				
	Ray floret: color four	Fleur ligulée : quatrième couleur	Zungenblüte: Farbe vier	Flor ligulada: cuarto color			
	RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS de couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)			
30.	PQ	VG	(+)	(c), (d), (e)			
	Ray floret: distribution of color four	Fleur ligulée : répartition de la quatrième couleur	Zungenblüte: Verteilung von Farbe vier	Flor ligulada: distribución del cuarto color			
	none	aucune	keine	ausente			1
	at base	à la base	an der Basis	en la base			2
	basal 1/3	tiers basal	basal 1/3	en el tercio basal			3
	basal 2/3	deux tiers basaux	basal 2/3	en los dos tercios basales			4
	middle 1/3	tiers médian	Mitte 1/3	en el tercio medio			5
	distal 2/3	deux tiers distaux	distal 2/3	en los dos tercios distales			6
	distal 1/3	tiers distal	distal 1/3	en el tercio distal			7
	at apex	au sommet	an der Spitze	en el ápice			8
	central stripe basal 1/3	bande centrale tiers basal	Mittelstreifen basal 1/3	franja central en el tercio basal			9
	central stripe basal 2/3	bande centrale deux tiers basaux	Mittelstreifen basal 2/3	franja central en los dos tercios basales			10
	central stripe middle 1/3	bande centrale tiers médian	Mittelstreifen Mitte 1/3	franja central en el tercio medio			11
	central stripe distal 2/3	bande centrale deux tiers distaux	Mittelstreifen distal 2/3	franja central en los dos tercios distales			12
	central stripe distal 1/3	bande centrale tiers distal	Mittelstreifen distal 1/3	franja central en el tercio distal			13
	central stripe throughout	bande centrale partout	Mittelstreifen durchgehend	franja central en la totalidad			14
	basal spot	tache basale	Basalfleck	mancha basal			15
	lateral zone basal 1/3	zone latérale tiers basal	laterale Zone basal 1/3	en la zona lateral del tercio basal			16
	lateral zone basal 2/3	zone latérale deux tiers basaux	laterale Zone basal 2/3	en la zona lateral de los dos tercios basales			17
	lateral zone distal 2/3	zone latérale deux tiers distaux	laterale Zone distal 2/3	en la zona lateral de los dos tercios distales			18
	lateral zone distal 1/3	zone latérale tiers distal	laterale Zone distal 1/3	en la zona lateral del tercio distal			19
	lateral zone	zone latérale	laterale Zone	en la zona lateral			20
	marginal zone	zone marginale	laterale Zone	en la zona del borde			21

	English		français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
31. (*)	PQ	VG	(c), (d)				
	Ray floret: basal spot eye-marking		Fleur ligulée : repère visuel de la tache basale	Zungenblüte: Basalfleck Augenzeichnung	Flor ligulada: ojo de la mancha basal		
	none		aucun	keine	ausente	G414	1
	white		blanc	weiß	blanco	Flogazhip	2
	yellow		jaune	gelb	amarillo	Flogazsun	3
32. (*)	PQ	VG	(+)	(c)			
	<u>Only varieties with disc type: daisy:</u> Disc: color		<u>Seulement les variétés avec type de disque : margerite :</u> Disque : couleur	<u>Nur Sorten mit Scheibentyp: Margerite:</u> Scheibe: Farbe	<u>Solo variedades con tipo de disco: margarita:</u> Disco: color		
	yellow		jaune	gelb	amarillo	Flogazsun	1
	orange		orange	orange	naranja	NPN13	2
	red purple		rouge pourpre	rotpurpur	púrpura rojizo	Takatu Red	3
33. (*)	QN	VG	(+)	(c)			
	<u>Only varieties with disc type: anemone:</u> Disc floret: length		<u>Seulement les variétés avec type de disque : anémone :</u> Fleuron : longueur	<u>Nur Sorten mit Scheibentyp: Anemone:</u> Scheibenblüte: Länge	<u>Solo variedades con tipo de disco: anémone:</u> Flósculo del disco: longitud		
	very short		très court	sehr kurz	muy corto	Suga415	1
	short		court	kurz	corto		2
	medium		moyen	mittel	medio	G414	3
	long		long	lang	largo		4
	very long		très long	sehr lang	muy largo	Suga407	5
34. (*)	PQ	VG	(c)				
	<u>Only varieties with disc type: anemone:</u> Disc floret: type		<u>Seulement les variétés avec type de disque : anémone :</u> Fleuron : type	<u>Nur Sorten mit Scheibentyp: Anemone:</u> Scheibenblüte: Typ	<u>Solo variedades con tipo de disco: anémone:</u> Flósculo del disco: tipo		
	predominantly funnel shaped		le plus souvent en entonnoir	überwiegend trichterförmig	predominantemente en forma de embudo	Vesuvius	1
	equally funnel shaped and petaloid		autant en entonnoir que pétaloïde	gleichermaßen trichterförmig und petaloid	en forma de embudo y petaloide por igual	G414, Sunhara	2
	predominantly petaloid		le plus souvent pétaloïde	überwiegend petaloid	predominantemente petaloide	Suga407	3
35. (*)	PQ	VG	(b), (c)				
	<u>Only varieties with disc type: anemone:</u> Disc floret: main color		<u>Seulement les variétés avec type de disque : anémone :</u> Fleuron : couleur principale	<u>Nur Sorten mit Scheibentyp: Anemone:</u> Scheibenblüte: Hauptfarbe	<u>Solo variedades con tipo de disco: anémone:</u> Flósculo del disco: color principal		
	RHS Colour Chart (indicate reference number)		Code RHS de couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)		

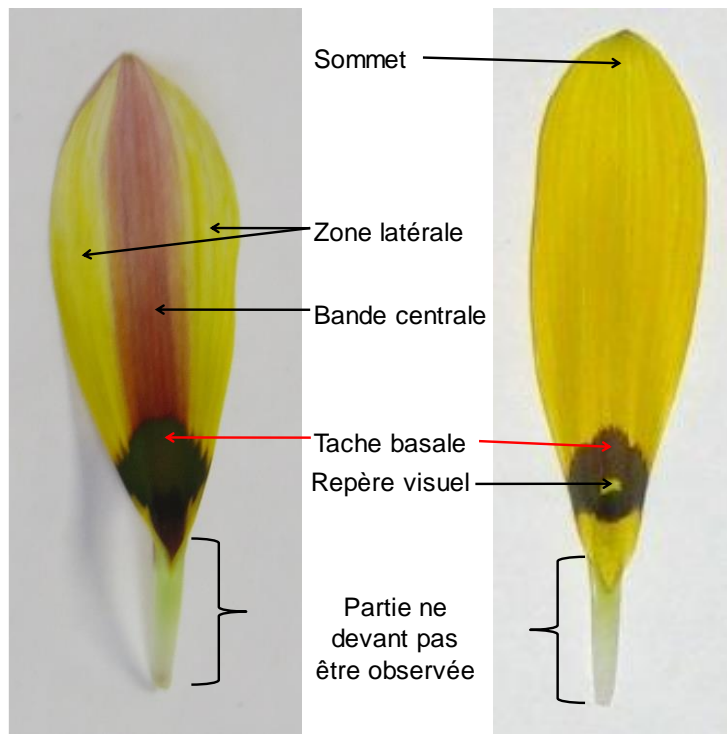
8. Explications du tableau des caractères

8.1 *Explications portant sur plusieurs caractères*

Les caractères auxquels l'un des codes suivants a été attribué dans le tableau des caractères doivent être examinés de la manière indiquée ci-après :

- (a) Les observations doivent être faites sur la face supérieure des feuilles pleinement développées à partir de la partie médiane de la plante. S'il n'y a que les feuilles de la rosette, les observations doivent être faites sur les feuilles pleinement développées de la rosette. La pubescence doit être retirée lors des observations concernant la couleur de la feuille.
- (b) La couleur principale est celle qui occupe la plus grande surface. La couleur secondaire correspond à la couleur qui couvre la deuxième surface la plus grande. Lorsque les surfaces des couleurs principale et secondaire sont trop similaires pour pouvoir déterminer de manière fiable quelle est la couleur qui occupe la plus grande surface, la couleur la plus foncée est considérée comme la couleur principale.
- (c) Les observations doivent être faites sur un capitule pleinement épanoui.
- (d) Les observations sur la fleur ligulée doivent être faites à partir du verticille externe.

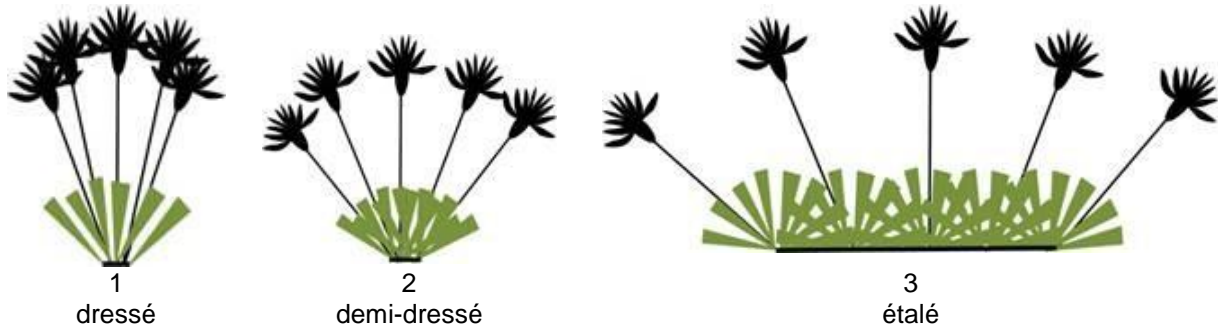
Parties de la fleur ligulée :



- (e) Les principes directeurs prévoient quatre couleurs; s'il y en a plus, la ou les couleurs qui occupent la ou les surfaces les plus petites doivent être écartées. Le repère visuel de la tache basale doit également être écarté. Lorsque le caractère fait référence aux couleurs en les appelant "première", "deuxième" etc., il faut les enregistrer dans l'ordre dans lequel elles apparaissent dans le code RHS, c'est-à-dire la première couleur est celle qui a le numéro le plus bas, la deuxième couleur celle qui a le deuxième numéro le plus bas et ainsi de suite. Si deux couleurs se trouvent sur la même feuille du code, par exemple Vert 137A et Vert 137D, Vert 137A est considéré comme la couleur numérotée plus basse. Il convient de noter que, en vertu de ce système, le classement est indépendant de la surface, de sorte que la couleur qui occupe la surface la plus grande peut être classée comme la troisième ou quatrième couleur.

8.2 Explications portant sur certains caractères

Ad. 1 : Plante : port



dressé – La majorité des feuilles et des inflorescences sont dans une position dressée et ont pour origine une seule pousse en croissance.

demi-dressé – La majorité des feuilles et des inflorescences sont dans une position demi-dressé et ont pour origine une seule ou quelques pousses en croissance.

étalé – La position des feuilles peut varier entre la position horizontale et la position dressée, alors que la majorité des inflorescences sont dans une position demi-dressée et ont pour origine de nombreuses pousses en croissance.

Ad. 4 : Plante : nombre de feuilles présentant une découpe des bords

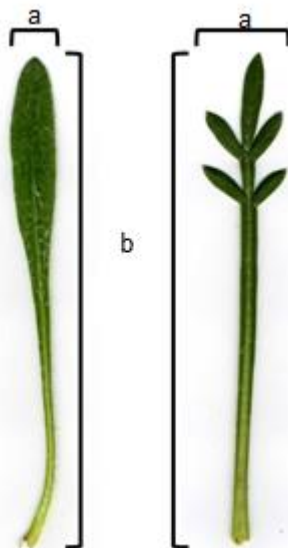
La découpe des bords peut être absente de certaines feuilles et présente dans d'autres feuilles d'une même plante.

nul ou très faible - <20% des feuilles par plante présentent une découpe des bords

moyen - 40% - 60% des feuilles par plante présentent une découpe des bords

très élevé - >80% des feuilles par plante présentent une découpe des bords

Ad. 5 : Feuille : longueur



a = Feuille : largeur

b = Feuille : longueur

Les observations doivent être réalisées sur le type prédominant de feuille.

Ad. 6 : Feuille : largeur

Voir Ad. 5

Ad. 12 : Pédoncule : pigmentation anthocyanique

À observer au niveau du tiers médian du pédoncule.

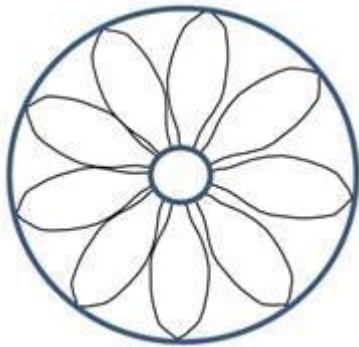
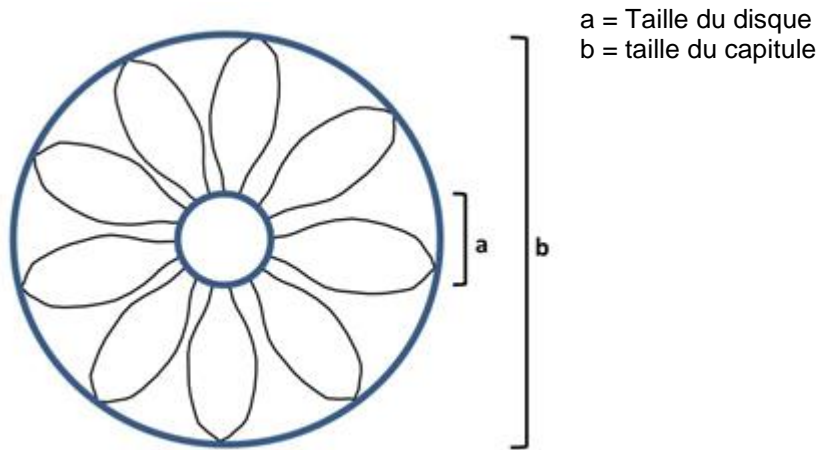
Ad. 13 : Capitule : diamètre



Ad. 14 : Capitule : type de disque

1. marguerite : capitules avec un disque central clairement délimité.
2. anémone : capitules avec un "coussin" "(disque)" central constitué de fleurons pétaloïdes.

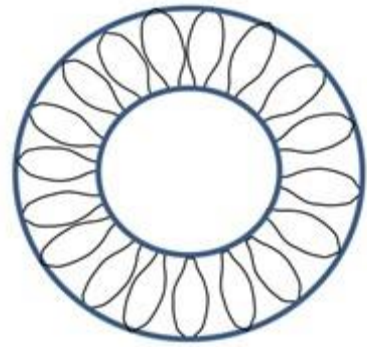
Ad. 15 : Capitule : taille du disque par rapport au capitule



1
très petit

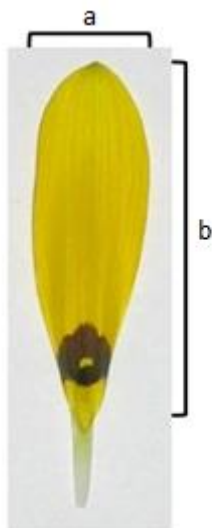


3
moyen



5
très grand

Ad. 17 : Fleur ligulée : longueur



a = Fleur ligulée : largeur
b = Fleur ligulée : longueur

Ad. 18 : Fleur ligulée : largeur

Voir Ad. 17

Ad. 19 : Fleur ligulée : rapport longueur/largeur



1
très bas



3
moyen



5
très élevé

Ad. 20 : Fleur ligulée : profil en section transversale

Les observations doivent être réalisées au 'point médian' de la fleur ligulée.



1
concave



2
plat



3
convexe

Ad. 21 : Fleur ligulée : courbure de l'axe longitudinal



1
légèrement incurvé



3
droit



5
légèrement courbé

Ad. 22 : Fleur ligulée : forme du sommet



1
aigu



2
obtus



3
arrondi

Ad. 24 : Fleur ligulée : répartition de la première couleur



à la base
1



tiers basal
2



deux tiers
basaux
3



tiers median
4



deux tiers
distaux
5



tiers distal
6



au sommet
7



bande centrale
tiers basal
8



bande centrale
deux tiers
basaux
9



bande centrale
tiers median
10



bande centrale
deux tiers
distaux
11



bande centrale
tiers distal
12



bande centrale
partout
13



tache basale
14



zone latérale
tiers basal
15



zone latérale
deux tiers
basaux
16



zone latérale
deux tiers
distaux
17



zone latérale
tiers distal
18



zone latérale
19



zone marginale
20



partout
21

Ad. 26 : Fleur ligulée : répartition de la deuxième couleur



à la base
2



tiers basal
3



deux tiers basaux
4



tiers médian
5



deux tiers distaux
6



tiers distal
7



au sommet
8



bande centrale
tiers basal
9



bande centrale
deux tiers basaux
10



bande centrale
tiers médian
11



bande centrale
deux tiers distaux
12



bande centrale
tiers distal
13



bande centrale
partout
14



tache basale
15



zone latérale
tiers basal
16



zone latérale
deux tiers basaux
17



zone latérale
deux tiers distaux
18



zone latérale
tiers distal
19



zone latérale
20



zone marginale
21

Ad. 28 : Fleur ligulée : répartition de la troisième couleur

Voir Ad. 26

Ad. 30 : Fleur ligulée : répartition de la quatrième couleur

Voir Ad. 26

Ad. 32 : Seulement les variétés avec type de disque : marguerite : Disque : couleur

Les observations doivent être faites lors de la déhiscence des anthères situées sur les deuxième et troisième rangées extérieures du fleuron.

Ad. 33 : Seulement les variétés avec type de disque : anémone : Fleuron : longueur

Les observations doivent être faites sur le fleuron pétaloïde à partir du verticille externe, lorsqu'au moins 75% des fleurons se sont ouverts.



9. Bibliographie

Leistner, O.A. (ed.), 2000: Seed plants of southern Africa: families and genera. Strelitzia 10. National Botanical Institute. Pretoria, Gauteng, ZA, p. 139.

Magee, A.R., Boatwright, J.S., Mucina, L., 2011: *Gazania lanata* and *G. splendidissima*: Two new species of Asteraceae (tribe Arctotideae) from the Greater Capensis, with an updated key for the genus. South African Journal of Botany, 77, pp. 86 to 93.

Trinder-Smith, T.H., 2003: The Levyns Guide to the Plant Genera of the Southwestern Cape. Contributions from the Bolus Herbarium Number 21. Red Roof Design cc, Cape Town, ZA, p. 311.

10. Questionnaire technique

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
		Date de la demande : (réservé aux administrations)
QUESTIONNAIRE TECHNIQUE à remplir avec une demande de certificat d'obtention végétale		
1.	Objet du questionnaire technique	
1.1	Nom botanique	<input type="text" value="Gazania Gaertn."/>
1.2	Nom commun	<input type="text" value="Gazania"/>
1.3	Espèce (veuillez préciser) :	<input type="text"/>
2.	Demandeur	
	Nom	<input type="text"/>
	Adresse	<input type="text"/>
	Numéro de téléphone	<input type="text"/>
	Numéro de télécopieur	<input type="text"/>
	Adresse électronique	<input type="text"/>
	Obtenteur (s'il est différent du demandeur)	<input type="text"/>
3.	Dénomination proposée et référence de l'obteneur	
	Dénomination proposée (le cas échéant)	<input type="text"/>
	Référence de l'obteneur	<input type="text"/>

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

#4. Renseignements sur le schéma de sélection et le mode de multiplication de la variété

4.1 Schéma de sélection

Variété résultant d'une :

4.1.1 Hybridation

(a) hybridation contrôlée []
(indiquer les variétés parentales)

(.....) x (.....)

parent femelle parent mâle

(b) hybridation à généalogie partiellement inconnue []
(indiquer la ou les variété(s) parentale(s) connue(s))

(.....) x (.....)

parent femelle parent mâle

(c) hybridation à généalogie totalement inconnue []

4.1.2 Mutation []
(indiquer la variété parentale)

4.1.3 Découverte et développement []
(indiquer le lieu et la date de la découverte, ainsi que la méthode de développement)

4.1.4 Autre []
(préciser)

Les autorités peuvent prévoir que certains de ces renseignements seront indiqués dans une section confidentielle du questionnaire technique.

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

4.2 Méthode de multiplication de la variété

4.2.1 Multiplication végétative

- (a) boutures
- (b) multiplication *in vitro*
- (c) division
- (d) Autre (veuillez préciser)

4.2.2 Autre (veuillez préciser)

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

5. Caractères de la variété à indiquer (Le chiffre entre parenthèses renvoie aux caractères correspondants dans les principes directeurs d'examen; prière d'indiquer la note appropriée.)

Caractères	Exemples	Note
5.1 Plante : port (1)		
dressé		1 []
demi-dressé		2 []
étalé	Malan's Variegata	3 []
5.2 Plante : nombre de feuilles présentant une découpure des bords (4)		
nul ou très faible	Suga813	1 []
faible		2 []
moyen	Suga407	3 []
élevé		4 []
très élevé	Suga602	5 []
5.3 Feuille : couleur secondaire (8)		
aucune	G414	1 []
blanchâtre	Gazte	2 []
jaunâtre	Malan's Variegata	3 []
5.4 Capitule : type de disque (14)		
marguerite	Malpin	1 []
anémone	Suga407	2 []
5.5 Fleur ligulée : couleur occupant la plus grande surface sur la face supérieure, selon les groupes suivants		
blanchâtre	Big Kiss White	1 []
jaune	Suga415	2 []
orange	New Day Clear Orange	3 []
rose	Malpin	4 []
rouge	NPN13	5 []

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

6. Variétés voisines et différences par rapport à ces variétés

Veillez indiquer dans le tableau ci-dessous et dans le cadre réservé aux observations en quoi votre variété candidate diffère de la ou des variété(s) voisine(s) qui, à votre connaissance, s'en rapproche(nt) le plus. Ces renseignements peuvent favoriser la détermination de la distinction par le service d'examen.

Dénomination(s) de la ou des variété(s) voisine(s) de votre variété candidate	Caractère(s) par lequel ou lesquels votre variété candidate diffère des variétés voisines	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez la ou les variété(s) voisine(s)	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez votre variété candidate
---	---	--	--

<i>Exemple</i>	<i>Feuille : longueur</i>	<i>courte</i>	<i>moyenne</i>
----------------	---------------------------	---------------	----------------

--	--	--	--

--	--	--	--

--	--	--	--

Observations :			
----------------	--	--	--

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

#7. Renseignements complémentaires pouvant faciliter l'examen de la variété

7.1 En plus des renseignements fournis dans les sections 5 et 6, existe-t-il des caractères supplémentaires pouvant faciliter l'évaluation de la distinction de la variété?

Oui Non

(Dans l'affirmative, veuillez préciser)

7.2 Des conditions particulières sont elles requises pour la culture de la variété ou pour la conduite de l'examen?

Oui Non

(Dans l'affirmative, veuillez préciser)

7.3 Autres renseignements

Une photographie en couleurs représentative de la variété montrant les principaux caractères distinctifs de cette dernière, devra être jointe au questionnaire technique. La photographie fournira une illustration visuelle de la variété candidate qui complète les informations fournies dans le questionnaire technique.

Les principaux points à prendre en considération lors de la prise d'une photographie de la variété candidate seraient les suivants :

- Indication de la date et de l'emplacement géographique
- Désignation correcte (référence d'obteneur)
- Photographie imprimée de bonne qualité (minimum 10 cm x 15 cm) et/ou version en format électronique à résolution suffisante (minimum 960 x 1280 pixels)

Des conseils pour la remise de photographies avec le questionnaire technique sont disponibles dans le document TGP/7 "Élaboration des principes directeurs d'examen", note indicative (GN) 35 (<http://www.upov.int/tgp/fr/>).

[Le lien indiqué peut être supprimé par les membres de l'Union lorsqu'ils rédigent leurs propres principes directeurs d'examen.]

Les autorités peuvent prévoir que certains de ces renseignements seront indiqués dans une section confidentielle du questionnaire technique.

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

8. Autorisation de dissémination

- (a) La législation en matière de protection de l'environnement et de la santé de l'homme et de l'animal soumet-elle la variété à une autorisation préalable de dissémination?

Oui [] Non []

- (b) Dans l'affirmative, une telle autorisation a-t-elle été obtenue?

Oui [] Non []

Si oui, veuillez joindre une copie de l'autorisation.

9. Renseignements sur le matériel végétal à examiner ou à remettre aux fins de l'examen

9.1 L'expression d'un ou plusieurs caractères d'une variété peut être influencée par divers facteurs, tels que parasites et maladies, traitement chimique (par exemple, retardateur de croissance ou pesticides), culture de tissus, porte greffes différents, scions prélevés à différents stades de croissance d'un arbre, etc.

9.2 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. Si le matériel végétal a été traité, le traitement doit être indiqué en détail. En conséquence, veuillez indiquer ci-dessous si, à votre connaissance, le matériel végétal a été soumis aux facteurs suivants :

- | | | | |
|-----|--|---------|---------|
| (a) | micro-organismes (p. ex. virus, bactéries, phytoplasmes) | Oui [] | Non [] |
| (b) | Traitement chimique (p. ex. retardateur de croissance, pesticides) | Oui [] | Non [] |
| (c) | Culture de tissus | Oui [] | Non [] |
| (d) | Autres facteurs | Oui [] | Non [] |

Si vous avez répondu "oui" à l'une de ces questions, veuillez préciser.

.....

9.3 Le matériel à examiner a-t-il été soumis à un test de dépistage de virus et autres agents pathogènes?

Oui []

(veuillez fournir les précisions indiquées par l'autorité)

Non []

10. Je déclare que, à ma connaissance, les renseignements fournis dans le présent questionnaire sont exacts :

Nom du demandeur

Signature

Date

[Fin du document]